

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2017

Le plan communal zéro pesticide se met en place

Etaient présents : Roger FENET, Claude GUY, Claude BRENDEL, Jean-Marie DAVI, Sophie CHAPUIS, Jeannine MASNADA, Bernard JANODY, Jean-Louis GENTET, Marie-Christine CHANEL, Laurent TISSOT, Sabine RUY, Magali PERNELET.

Excusés : Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS, Pascal GROSBON (pouvoir à Magali PERNELET), Bruno BOUILLOUX (pouvoir à Jeannine MASNADA).

Marie-Christine CHANEL a été désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal a approuvé le compte-rendu de la séance du 6 décembre, puis a procédé à l'examen des questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

La Communauté de Communes Bresse Dombes Sud-Revermont n'a plus d'existence légale depuis le 1^{er} janvier 2017. Une permanence est toutefois assurée dans les locaux de La Tranclière tous les jours, sauf le mercredi, autant que nécessaire.

L'élection du président et des vice-présidents de la nouvelle « CA3B » aura lieu le 13 janvier.

Commission communication

. Le magazine a été diffusé fin décembre. Les retours sont positifs : une de couverture très appréciée, articles plus aérés, photos plaisantes...

. La vidéo de présentation de la commune a été présentée lors de la cérémonie des vœux du 8 janvier. Elle a déjà bénéficié de 11 635 vues sur Facebook ! La page de la commune compte à ce jour 265 abonnés.

Commission scolaire

. De nouveaux jeux ont été achetés pour la garderie.

. Concernant les activités périscolaires pour la 3^{ème} période (janvier à février), 5 activités ont été proposées : « jeux d'antan », « activités créatives », « éveil musical », « sports de ballon » et « culture allemande ». Cette dernière activité n'a pu être maintenue faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

. Le conseil municipal d'enfants est intervenu lors de la cérémonie des vœux. Il travaille désormais sur la création d'un hôtel à insectes et sur un projet d'aménagement de la cour de l'école.

Commission voirie

. Mode doux : la réunion de lancement avec le maître d'œuvre et l'entreprise a eu lieu le 6 janvier. Les travaux débiteront le 17 janvier et dureront six semaines au minimum (en fonction des conditions météorologiques).

. Les divers travaux évoqués lors de la dernière réunion (problème de stationnement sur le piétonnier du chemin du Colombier, débordement de la Chanaz en cas de fortes pluies à la Bouvatière, inefficacité des équipements de récupération des eaux de pluie chemin des Landenettes et chemin de la Balette, mauvais état des trottoirs en Bériat) sont à l'étude. Concernant la recherche de solutions pour limiter la vitesse au début de la route de la Vavrette, au sud le panneau de rappel de limitation à 50km/h été déplacé et un panneau a été ajouté côté nord. Le radar pédagogique sera prochainement réinstallé dans ce secteur pour évaluer les conséquences de cet aménagement.

Commission jumelage

Une proposition de jumelage a été transmise par un Français originaire de Journans et établi au Québec. Cette demande sera étudiée par la commission jumelage. Un partenariat ou des échanges entre élèves de primaire pourraient être privilégiés.

Commission jeunesse et sports

Un devis a été demandé pour l'installation d'une clôture autour des aires de jeux. La commission se rendra sur place à réception de ce document pour valider l'emplacement.

Commission vie associative

. Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 13 décembre dernier qui a vu l'arrivée de 3 nouveaux membres. Projets 2017 : remplacement de bâches sur les chapiteaux, acquisition de chaises... La soirée tartiflette aura lieu le samedi 4 février à la salle des fêtes. Les cartes sont en vente auprès des présidents d'associations.

. « Equirando » rassemblera 1 000 cavaliers les 21, 22 et 23 juillet au Parc de Bouvent. La veille (le 20), une centaine de cavaliers seront accueillis à Tossiat. A cette occasion, un repas sera proposé par le comité des fêtes, sous chapiteau. Réservations obligatoires à associationcdfossiat@gmail.com.

. Le club de full contact, dont 3 membres viennent d'être sacrés champions Rhône Alpes Auvergne en kick light à La Ricamarie, organise les finales des championnats régionaux de full contact et de K1 le samedi 21 janvier à partir de 14h00 au Cube.

. Un boîtier électronique sera installé dans le sous-sol du château pour endiguer pour les remontées d'humidité.

Commission environnement / développement durable

. Le travail sur le plan communal de désherbage se poursuit. Une présentation sera faite aux élus préalablement au conseil de février.

. Concernant les plantations de haies, tous les propriétaires sauf un ont donné leur accord pour le projet aux Prés Neufs.

Commission personnel

Le SAMETH (services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) et un ergonome travaillent sur l'aménagement de poste d'un agent technique pour lequel des restrictions médicales ont été définies par le médecin du travail. Le plan de formation 2017 a été validé.

Urbanisme

Le conseil municipal a pris connaissance des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme déposés depuis le dernier conseil :

- déclaration de travaux : . M. BOEDDU Pierre : édification d'une clôture Chemin de Montet

. M. FASSEUR Erik : abri à voiture Impasse des Ecorchoux

. M. JANIN Pierre : division de terrain Chemin de l'Echaly

. Mme PAILLARD : modification de façade rue Saint Jean

Le conseil municipal a également été informé des déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie pour lesquelles le maire n'a pas préempté (délégation du conseil au Maire).

Questions diverses

Le conseil a également :

- accepté à 7 voix pour, le versement d'une indemnité au receveur municipal (Mme Marie-Thérèse BONILLO) de 20 % soit 44,11 € pour la période du 01/07 au 31/12/2016. 6 conseillers ont voté une indemnité de 50 % et un une indemnité à 0%.

- accepté une convention de gestion à passer avec la société des autoroutes Paris Rhin Rhône pour l'entretien des ouvrages d'art.

- accepté une convention pour une formation « CACES nacelle » pour un agent technique

- reconduit la convention fourrière avec la SPA pour l'année 2017.
- reconduit le loyer du presbytère à 929,76 € pour l'année 2017, conformément au bail et aux indices de référence.
- décidé que la cérémonie citoyenne (remise des cartes d'électeur aux jeunes de 18 ans) aura lieu le samedi 18 mars à 11h00.
- été informé de la présentation après la projection du film « Demain » par le Cinéma Rural le 11 janvier dernier, d'un projet d'une « monnaie locale complémentaire » qui pourrait être envisagée sur le périmètre de la nouvelle agglomération.
- été informé que la population municipale est évaluée à 1 366 habitants au 1^{er} janvier 2017.
- pris connaissance des modifications à intervenir concernant l'établissement des cartes d'identité : les demandes de carte d'identité » seront alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports. Seules les communes équipées d'un dispositif de recueil (DR) pourront recevoir les demandes. A ce jour, les mairies équipées les plus proches sont Bourg en Bresse, Péronnas, Viriat et Ambérieu en Bugey. Les usagers effectueront une pré-demande en ligne. Les communes non équipées pourront cependant offrir un service d'aide à la demande.
- été informé que le syndicat mixte Bourg-Bresse-Revermont va mener une enquête sur les déplacements effectués par les habitants du bassin de Bourg-en-Bresse, du 10 janvier au 11 mars 2017. Les ménages retenus pour cette enquête officielle seront préalablement informés par un courrier.
- été informé que dans le cadre de la semaine du cinéma étranger 2017 le film Le vieux chien de Pema Tseden sera projeté à Tossiat vendredi 20 janvier à 19h00
- a mis en place les permanences pour l'élection présidentielle des 23/04 et 07/05.

Séance levée à 22h00

Prochain conseil le jeudi 09 février 2017 à 20h00